

## CANDIDATURE RENTREE 2026 COMPLEMENT DE DOSSIER Management des Industries de santé et de biotechnologies Parcours post Master & post Doctorat

### Pièces à fournir obligatoirement

- ☐ Le complément dossier de candidature dûment complété et signé
- ☐ Une pièce d'identité en cours de validité
- ☐ Une lettre de motivation, à l'attention de la Direction pédagogique de la formation, présentant votre projet professionnel et la justification de votre candidature
- ☐ Un CV actualisé
- ☐ Lettre(s) de recommandation professionnelle de votre (vos) dernier(s) manager(s) (emploi, stage...)
- ☐ Une copie des diplômes déjà obtenus (à partir du niveau baccalauréat)
- ☐ Les copies lisibles de votre relevé de notes du baccalauréat et de tous les bulletins de notes des années d'études supérieures (sessions 1 et 2)
- ☐ Une attestation de réussite du diplôme en cours le cas échéant, dès qu'elle est disponible
- ☐ Pour les étudiants étrangers, une photocopie du passeport et de la carte de séjour
- ☐ Pour les étudiants non francophones, un justificatif de niveau B2 en langue française est attendu au plus tard à la rentrée

➔ Tout dossier peut être envoyé partiellement complet sur la plateforme des admissions en ligne. Sa bonne constitution est un élément de l'appréciation. **Aucune pièce ne sera réclamée.**

**Le règlement des frais de candidature de 75€, condition d'étude du dossier, s'effectue uniquement en ligne sur la plateforme.**

Les pièces non disponibles lors du dépôt du dossier (lettre de recommandation, résultats second semestre...) sont à déposer en ligne au fur et à mesure de leur obtention par le candidat. Dans ce cas, merci de prévenir par mail le secrétariat : [estbb@univ-catholyon.fr](mailto:estbb@univ-catholyon.fr) en mettant comme objet : « IB/IPROB ajout pièce dossier – NOM » pour toute nouvelle pièce déposée sur votre espace personnalisé de candidature.

### Procédure et résultats d'admission

Les dossiers pour l'admission dans la formation Management des industries de santé sont à faire parvenir à l'ESTBB via la plateforme en ligne.

**La date de dépôt de dossier est fixée au 28 de chaque mois, entre février et juin 2026.**

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que le nombre de places dans la formation est limité, et que les places sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des candidatures, au fur et à mesure des sessions. Nous vous invitons donc à candidater le plus tôt possible, la formation pouvant être complète dès la 1<sup>ère</sup> session.

Après étude du dossier et en cas d'acceptation, les candidats sont contactés pour un entretien de motivation et des tests d'évaluation (anglais et français) qui auront lieu en présentiel environ 10 jours après la date limite de dépôt du dossier (cf. [www.estbb.fr](http://www.estbb.fr)).

Tous les candidats seront avisés du résultat de leur candidature par mail

De plus l'ESTBB organise un Forum Alternance le 2 avril 2026 : une candidature à la session de février ou de mars peut permettre l'accès à cet événement et un accompagnement personnalisé en amont sous condition d'acceptation et du paiement des arrhes.

## Financement des études

**Alternance** : le parcours peut être réalisé sous contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (selon l'âge du candidat). L'entreprise d'accueil verse un salaire durant toute la formation, généralement entre 10 500 et 12 000 € au total pour un an de contrat, et prend en charge les frais de scolarité.

**Gratification de stage** : Les stages en France donnent lieu à la gratification légale, soit entre 4 150 et 11 000 € au total.

**France Travail** : Aides à la formation (AIF) via la plateforme KAIROS, Allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE), Rémunération de Formation de France Travail (RFFT)

CPF via la plateforme EDOF

Conseil Général / Aides Régionales

Réduction de l'impôt sur le revenu

Prêts bancaires

Pour plus de détails, se renseigner auprès de la direction de l'école.

## Frais d'études

L'étudiant participe au coût de la formation.

Les frais d'études 2026-2027 n'étant pas déterminés à la date d'impression de ce document, ceux de l'année 2025-2026 sont donnés à titre indicatif.

**Frais de scolarité** :

- Parcours avec convention de stage : 5 730 € + 170 € frais d'inscription + 137 € de frais fixes
- Parcours avec contrat d'alternance : 0 € (frais de scolarité pris en charge par l'entreprise d'accueil)

En cas d'admission, il sera demandé au candidat de verser des arrhes à hauteur de 1000 euros. Ces arrhes seront remboursées en cas de parcours en alternance et déduites de la somme finale en cas de parcours stage.

**Frais de Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** : 105€ (tarif 2025-2026) pour les étudiants en formation initiale et en apprentissage, à payer sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>